



Assemblée générale

Distr. limitée
5 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 68 b) de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international : les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Finlande : amendement au projet de résolution [A/73/L.97/Rev.1](#)

Application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Remplacer le paragraphe 8 par le texte suivant :

Réaffirme que nous avons décidé d'avancer ensemble sur la voie du développement durable en nous consacrant collectivement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba et en collaborant avec tous les acteurs à la mise en œuvre de la transformation socioéconomique envisagée dans le Programme 2030 ;

